



## 1 DFJ, le point →p.1

Le Département, fort de ses six services et de son secrétariat général, a finalisé l'accueil de ses nouveaux collaborateurs issus du processus EtaCom au 1<sup>er</sup> mai.

## 3 DGEP Deux jeunes retraités à Madagascar →p.5

Deux enseignants retraités du Centre professionnel du Nord vaudois se sont engagés activement à Madagascar en faveur de la coopération et du développement.

## 5 DGEO Musique et danse à l'école →p.6

Les élèves danseurs peuvent bénéficier depuis deux ans de facilités pour l'apprentissage de leur art parallèlement à leur scolarité. A la prochaine rentrée, les musiciens pourront faire de même.

## 7 SERAC Le Service des affaires culturelles →p.7

Dernier arrivé au sein du DFJ, le Service des affaires culturelles est notamment engagé dans le projet de nouveau musée des beaux-arts.

## 9 Découvrir des métiers par la TV →p.9

*Zoom sur les métiers* est une série d'émissions d'information consacrée aux professions, diffusée régulièrement sur les chaînes des télévisions régionales vaudoises.

## 2 Dossier: les robots du CPNV →p.2-4

Le Centre professionnel du Nord vaudois organise la *Coupe de la robotique*. D'autres activités annexes sont également prévues dans ce cadre, dont une *Coupe e-robots des écoles*.

## 4 DGEP Une nouvelle filière professionnelle →p.5

A la prochaine rentrée, une nouvelle voie sera offerte aux élèves suivant l'école de degré diplôme: la formation d'assistant socio-éducatif.

## 6 DGEO Cadre général de l'évaluation →p.7

La prochaine rentrée scolaire sera placée sous le signe du nouveau cadre général de l'évaluation, développé au terme d'un processus démocratique.

## 8 Orientation: au cœur de la mêlée →p.8

L'orientation scolaire et professionnelle favorise l'insertion et le maintien dans le monde du travail. A l'heure actuelle, elle est interpellée dans ses missions fondamentales.

## 10 SPJ La protection des mineurs →p.7

Depuis le début de l'année, la nouvelle loi sur la protection des mineurs et son règlement sont en vigueur. Le point sur les aspects marquants.

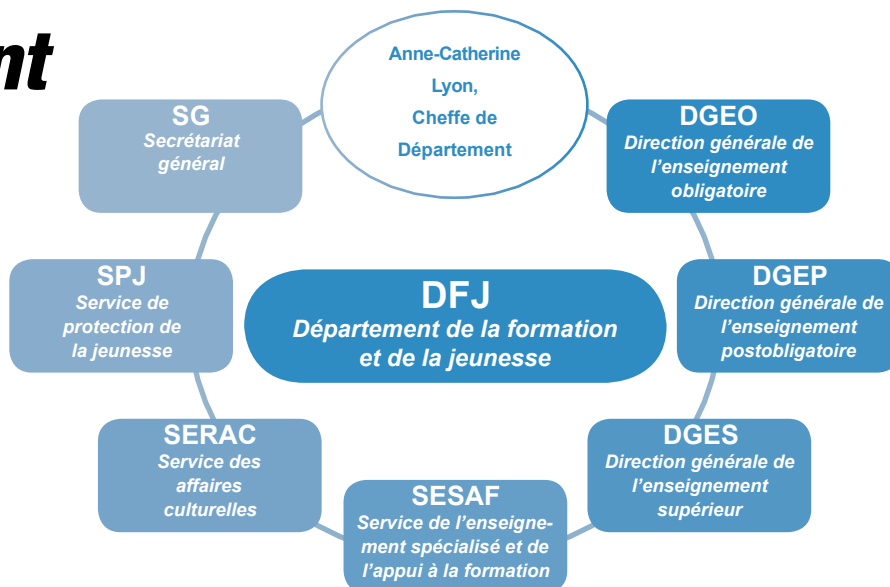
# 1 DFJ, le point

Le Département de la formation et de la jeunesse compte actuellement six services, dont quatre gèrent les divers ordres d'enseignement, et un secrétariat général qui assure les fonctions transversales nécessaires au bon fonctionnement du DFJ.

A ce jour, cela représente près de 16'000 collaboratrices et collaborateurs, travaillant à temps partiel ou complet pour le DFJ. Pour un certain nombre de ces personnes, l'entrée dans le giron de l'Etat est toute récente. En effet, c'est au 1<sup>er</sup> mai que s'est terminé le processus de transfert EtaCom. Celui-ci a vu plus de 700 collaboratrices et collaborateurs administratifs travaillant au sein des secrétariats des établissements scolaires, ou en tant que psychologues ou logopédistes, ou encore comme collaborateurs administratifs de l'orientation scolaire et professionnelle quitter le statut communal pour le canton. Le DFJ tient à souhaiter la plus cordiale bienvenue à ces personnes.

### Une communication plus proche

A l'occasion de la fin de ce processus de transfert, le DFJ inaugure un moyen de communication modernisé: *DFJ informations*, qui prend le relais du *Courrier du DFJ*, qui était édité tous les deux mois encarté dans *La Gazette de l'Etat de Vaud*. Ce nouveau support –sur lequel vous portez actuellement votre regard– est diffusé exclusivement au format électronique mais peut toutefois être imprimé par les personnes qui le souhaitent. Il permet de valoriser les



projets et actions des services au moyen d'un vecteur de communication commun. Trois éditions sont prévues annuellement, en mai, octobre et février. Grâce à la souplesse apportée par l'outil électronique, son contenu pourra être ramené ou étendu en fonction des informations à transmettre.

Destinée en particulier aux collaboratrices et collaborateurs du DFJ, cette lettre d'information se veut néanmoins source d'information pour toutes les personnes intéressées par les activités conduites au sein du DFJ. C'est pourquoi elle est disponible sur le site Internet du

Département à l'adresse [www.dfj.vd.ch/publications/dfjinformations.html](http://www.dfj.vd.ch/publications/dfjinformations.html). Pour la recevoir directement dans sa boîte au lettre électronique, il suffit d'envoyer un e-mail à l'adresse [info.sgdj@vd.ch](mailto:info.sgdj@vd.ch).

## 2 Dossier: le CPNV au carrefour du futur

Du 19 au 21 mai 2005 aura lieu le Festival Science et Cité. C'est dans ce cadre que se déroulera à Yverdon-les-Bains la coupe suisse de la robotique, baptisée SwissEurobot. Cette compétition, dont le thème 2005 est le bowling, rassemble des équipes d'étudiants ainsi que des clubs de jeunes amateurs autour de la conception d'un robot parfaitement autonome. Des apprentis du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) y participeront au sein du Challenge CPNV, espérant glaner l'une des trois places qualificatives pour la coupe européenne, qui se dans la foulée.

La SwissEurobot, coupe suisse de robotique, rassemble des équipes d'étudiants ainsi que des clubs de jeunes amateurs pour concevoir un robot parfaitement autonome. Le thème de ce concours est chaque année différent. Pour 2005, c'est le bowling, ... en version adaptée aux robots. Le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) participe à cette compétition avec son équipe: Challenge CPNV. Motivation supplémentaire, les trois meilleures équipes de la coupe suisse seront sélectionnées pour la finale européenne Eurobot, se déroulant cette année à Yverdon-les-Bains dans le cadre du Festival Science et Cité, dans la foulée de la SwissEurobot.

Jean-François Bloesch, enseignant au CPNV et organisateur de l'équipe du CPNV en collaboration avec ses collègues André Lecoultre et Christian Barby, nous explique en quoi consiste cette compétition.

### Pourquoi avoir organisé ce Challenge CPNV?

C'est un projet très porteur, qui motive énormément nos apprentis et étudiants; il est très concret. Nos formations, qui se déroulent encore souvent sur trois ans, sont assez courtes et plutôt axées sur de la théorie, des mesures et des démonstrations. Or, globalement, nous nous dirigeons vers des formations sur quatre ans et nous souhaitons élargir les possibilités en faveur de projets importants, qui doivent être menés de A à Z en complément des applications courtes.

### Quelle est la place de ce projet dans votre établissement professionnel?

Un projet de robotique est très complet et permet d'aborder ou d'utiliser de nombreuses matières. Il est aussi très fédérateur. Nous avons essayé de travailler avec un grand groupe afin que le plus possible d'élèves et d'enseignants soient impliqués. A l'avenir nous entrevoyons beaucoup de développements en collaboration avec des filières auxquelles nous n'avions pas pensé au début.

Yannick Lanz, en deuxième année d'électronique, et David Waederlin, en fin de stage d'un an après une maturité académique en vue d'entrer à l'Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud (EIVD), participent tous deux au Challenge CPNV.

### Que représente pour vous ce concours?

C'est pour le nom de l'école, et pour avoir la possibilité de participer avec d'autres équipes comme celles de l'EIVD ou de l'EPFL. C'est aussi beaucoup de travail: chaque participant a consacré en moyenne dans les 100 à 200 heures, souvent en dehors des heures de cours, et nous sommes venus pendant les vacances.

### Pensez-vous pouvoir vous qualifier?

On ne se sent pas encore trop sûrs du résultat parce qu'on a moins de temps à disposition qu'à l'EIVD, peut-être moins de moyens techniques. Pour



M. Jean-François Bloesch, enseignant (à droite), avec l'équipe d'électroniciens et automaticiens du CPNV et leur robot Autelo, prêts pour les qualifications

Les élèves se sont organisés comme dans une entreprise, avec un responsable et un remplaçant, chargés de répartir les rôles et les tâches et d'assurer le suivi du projet. Si j'avais été à leur place, j'aurais rêvé de faire ça. Cette expérience ouvre des perspectives à l'intérieur de l'école et à l'extérieur, cela nous permet aussi de montrer au jeune public que les domaines de l'électronique et de l'automatique sont très centrés et permettent d'envisager de multiples avenir professionnels.

### Qu'est ce que cela change pour votre enseignement?

L'idée est de passer la main aux étudiants et de rester en appui. Il a fallu les tirer un peu au début, mais très vite ils se sont pris en charge. Nous attendons qu'ils aient un problème et le définissent, puis on essaie de trouver ensemble des solutions professionnelles. Nous restons garants de l'encadrement, mais notre relation avec les élèves devient plus horizontale dans

essayer d'adapter au mieux notre stratégie, nous regardons sur leurs sites Web comment les autres équipes développent leurs robots. Il faut faire attention, on n'est pas sûrs que ce soit leurs vraies tactiques qu'ils publient. Tout peut arriver. Lors des précédents concours, on a vu des robots qui refusaient de démarrer ou qui se mettaient à brûler.

### Qu'est ce que cela a changé pour vous ?

Nous sommes motivés à mieux écouter les profs, à nous entraider pour finir plus vite les autres travaux du programme et pouvoir travailler sur le robot. C'est une satisfaction personnelle de voir ce que le robot arrive à faire, sachant qu'on a participé à sa programmation par exemple. C'est mieux que de faire des rapports de travaux pratiques; il faut en faire aussi, mais travailler sur le robot est plus sympa et concret!

ce type de projet. Les solutions sont imaginées, discutées et proposées par les étudiants eux-mêmes. Nous travaillons dans l'optique d'intégrer de plus en plus des flashes théoriques utiles au fil du déroulement de ce projet, montrant ainsi aux élèves que les outils théoriques répondent à de réels besoins. Pour le robot baptisé Autelo, nous ne sommes donc pas parti sur de solutions techniques qui n'auraient pas fait partie de notre enseignement.

### Comment avez-vous motivé vos élèves?

Il faut rapidement avoir quelque chose qui bouge. Dès le début, l'automne passé lors de la préparation de nos portes ouvertes, nous avons rassemblé avec les élèves le matériel de nos étagères, et réussi à assembler un premier modèle de robot; il était plutôt impulsif et très difficile à maîtriser. Cette expérience a été le déclic pour les étudiants qui se sont lancés, constatant que «c'est possible».

### Infos pratiques:

#### SwissEurobot

Sélection suisse puis finale européenne, dans le cadre du Festival Science et Cité, du 19 au 21 mai à la Marive, Quai du Nogent 1, Yverdon-les-Bains.

Qualifications dès le jeudi 19 à 17h, finales vendredi 20 à 20h30.

[www.cpnv.ch/e-robot.asp](http://www.cpnv.ch/e-robot.asp)  
[www.robot-ch.org/swisseurobot](http://www.robot-ch.org/swisseurobot)

# Coupe e-robot des écoles

La Coupe e-robot des écoles, une première en Suisse, est organisée par le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) en marge de la coupe suisse de la robotique qui se déroule elle-même dans le cadre du Festival Science et Cité. Cette action s'inspire du programme Un ingénieur dans la classe, de l'Académie suisse des sciences techniques.

La Coupe e-robot des écoles est organisée dans le cadre du Festival Science et Cité par le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV). Elle rassemblera des équipes d'élèves issus d'établissements scolaires primaires et secondaires d'Yverdon. Ces équipes inaugurent non seulement un nouveau concept éducatif inspiré par le programme *Un ingénieur dans la classe* de l'Académie suisse des sciences techniques, mais aussi une coopération entre établissements primaires et secondaires où les aînés sont les coaches des cadets.

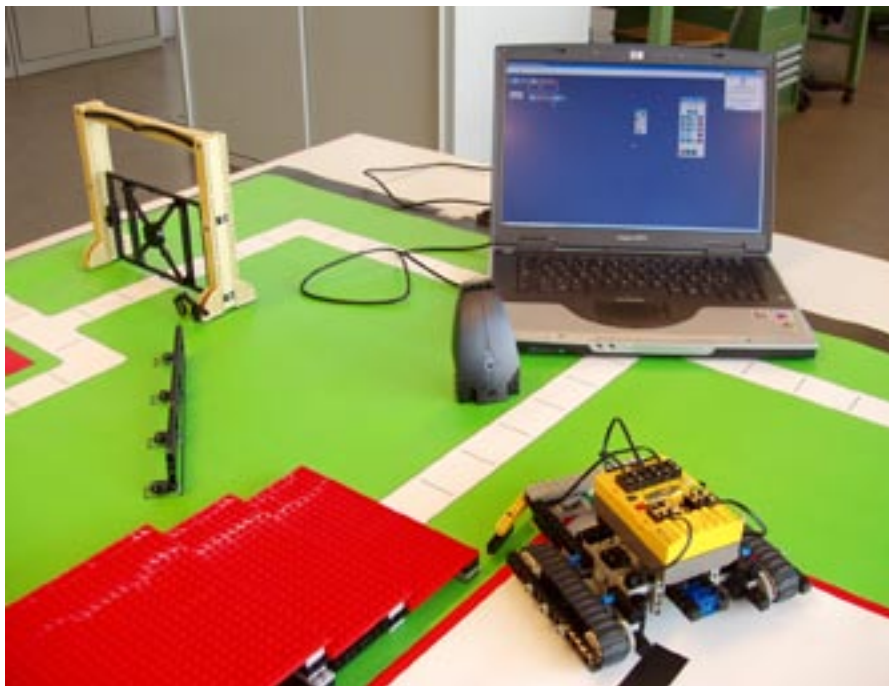
Renée Heubi, doyenne, et Christine Rumo, enseignante, travaillent toutes deux à l'établissement secondaire Léon-Michaud. Elles s'expriment sur cette première expérience confrontant les élèves à une option possible de leur avenir professionnel.

## Comment la mise en place de cette démarche s'est-elle déroulée?

Dans le contexte de la coupe européenne de robotique, la ville et les autorités scolaires d'Yverdon-les-Bains ont fait la demande auprès des enseignants des établissements scolaires d'étudier l'opportunité et la faisabilité d'un concours qui mobiliserait les élèves de l'enseignement obligatoire.

Nous n'avons pas perdu de temps: formés un mercredi par Romain Roduit, membre de la commission «technique et Société» de la SATW (Académie suisse des sciences techniques) et Vance Carter, responsable de «educatec», les enseignants de l'école obligatoire se sont trouvés face aux élèves le vendredi suivant déjà, aidés dans leur tâche par des enseignants et des apprentis du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV)!

Afin de former pour chaque classe une équipe de 3 ou 4 élèves, la sélection s'est faite au cours de deux périodes d'enseignement auprès de toute la volée des élèves du 8<sup>e</sup> degré dans les trois voies: secondaire à options (VSO); secondaire générale (VSG); secondaire de baccalauréat (VSB). Une semaine spéciale a ensuite été organisée pour le démarrage du projet à l'intention des 28 élèves retenus.



La coupe e-robot des écoles, ou «quand la brique lego rencontre l'ordinateur»

## Dans quel cadre inscrivez-vous ce concours?

Ce concours s'ajoute aux efforts du projet pédagogique des établissements secondaires d'Yverdon-les-Bains pour décloisonner les classes primaires et secondaires. En effet, déjà lors des rentrées scolaires, les élèves du 9<sup>e</sup> degré accueillent ceux du 5<sup>e</sup> degré et les encadrent. La coupe, quant à elle, permet en plus aux élèves du 8<sup>e</sup> degré secondaire d'encadrer ceux du 4<sup>e</sup> degré primaire, en les coachant durant une journée thématique consacrée à la robotique. Dans ce rôle, les élèves de la VSO se sont révélés particulièrement à l'aise.

Les enseignants ne peuvent que se féliciter du bienfait de telles activités partagées entre élèves de degrés différents.

Ils se connaissent ainsi bien mieux et nous pensons que cela facilite aussi les relations qu'ils ont entre eux hors des salles de classe, que cela soit dans le préau de l'école ou en ville. Toujours dans l'optique de la mise en relation, les équipes des classes de VSO, VSG et VSB se retrouvent dans le même cours de robotique, ce qui est également très propice aux échanges.

Nous apprécions aussi cette opportunité de mieux connaître les enseignants du postobligatoire travaillant au CPNV.

Lorsque l'un de nos élèves se pose des questions quant à son éventuel avenir dans tel ou tel domaine technique, nous avons maintenant la possibilité de lui recommander de rencontrer l'un de ces enseignants pour poser ses questions.

## Pourquoi travailler avec des robots?

Nous saisissons une grande opportunité de motivation due à la nouveauté du domaine. Cela a été confirmé par les élèves volontaires pour participer au concours, beaucoup plus nombreux que nous ne l'avions envisagé. Pour l'enseignement, la robotique nous semble offrir de très intéressants bénéfices pédagogiques, car elle permet à l'élève de sentir certains concepts, par exemple un changement d'axe de rotation. Ou encore, à partir de l'interaction entre les capteurs optiques qui équipent un robot et les différentes couleurs du terrain sur lequel il évolue, nous pouvons introduire la notion de longueur d'onde. De plus, tout cela se déroule de façon dynamique: les robots sont faciles à mettre en œuvre, montrent rapidement les résultats des hypothèses formulées par les élèves et les conséquences des améliorations qu'ils effectuent: c'est très immédiat. D'habitude, les travaux pratiques ont un protocole assez précis, avec une marge de manœuvre relativement réduite. C'est l'inverse ici. Le processus d'apprentissage par essais et erreurs est très porteur car les élèves apprennent à insister, insister, insister jusqu'à ce que cela fonctionne.

## Quelle est maintenant la situation de vos élèves par rapport aux objectifs de la démarche?

De façon générale, leur sélection et leur préparation en vue du concours sont de grandes réussites pour nos élèves.

Suite en page 4 →



Marc Oosterhoff, Valentin Liadet et Jérôme Depierraz

→ suite de la page 3

Cela se traduit par une multitude de domaines pour lesquels ils ont développé de l'aisance et qui sont maintenant bien acquis comme la coopération avec le partage des tâches et du matériel; la communication avec la compréhension des consignes, l'esprit critique et la capacité de donner son avis en développant une argumentation. Sur un plan plus technique, nous avons pu travailler sur la programmation avec les paramètres, les boucles, les phénomènes entrée-sortie; la physique et la mécanique avec les leviers, les forces, les vitesses, la puissance, les rouages; la liste ne peut être exhaustive!

Il nous reste à travailler encore sur la transcription écrite de procédures, l'identification d'erreurs, la précision, et partir du partage au sein d'une équipe pour aller d'avantage vers le partage entre les équipes. Ceci justement afin de continuer à favoriser le décloisonnement entre équipes des trois voies secondaires réunies dans un même atelier.

#### Et pour l'avenir?

Nous souhaitons continuer à travailler sur ce rapprochement entre les étudiants du CPNV et les élèves de l'école obligatoire. Notre but est de conserver au moins un championnat interne à la ville, mais nous espérons que cette expérience fera «tache d'huile» dans toute la région. En ce qui concerne nos programmes, nous imaginons que la robotique pourrait avoir un certain potentiel pour devenir une option d'enseignement pour les VS0.

## Collaboration entre apprentis et élèves

Didier Zbinden, enseignant au CPNV, explique la genèse et le déroulement de ce concours auquel participeront des élèves des établissements Léon-Michaud et Fortuné-Barthélemy-de-Felice, d'Yverdon.

#### Comment en êtes-vous venu à organiser cette collaboration avec les écoles?

Tout d'abord il y avait la volonté de développer des liens avec l'école obligatoire afin de faire connaître aux jeunes élèves notre établissement. Comme en 2005 la finale de la coupe européenne de robotique a lieu à Yverdon-les-Bains, l'idée nous est venue d'associer ce concours européen –auquel participent les apprentis du CPNV– d'une coupe locale de robotique des écoles. Nous nous sommes inspirés d'un concours international, la *First Lego League*, dont la dernière édition s'est déroulée fin 2004, et dont nous avons repris les modalités générales pour organiser notre concours des écoles, gagnant ainsi un temps précieux.

Nous avons ainsi rencontré puis accompagné les enseignants et élèves de huitième degré des établissements scolaires secondaires Léon-Michaud et Fortuné-Barthélemy-de-Felice. Ensuite ce sont les élèves du secondaire eux-mêmes qui ont accompagné les jeunes élèves du primaire. Nous nous sommes basés sur une démarche de la Haute Ecole Spécialisée du Valais (HES VS) intitulée *Un ingénieur dans la classe*, et avons calqué nos présentations sur ce système. Durant une semaine fin jan-

vier et une autre fin février 2005 nous avons rendu visite à une vingtaine de classes avec quelques-uns de nos apprentis de deuxième année de formation; ils sont déjà bien qualifiés et n'ont pas encore devant eux l'échéance des examens finaux.

#### Qu'a apporté cette expérience?

C'est un outil génial pour aller très rapidement dans le concret, avant d'aller dans les grandes théories. Nous avons pu faire connaître nos filières sous un nouvel angle, complémentaire à celui des brochures d'orientation.

J'ai été surpris de voir qu'au sein des groupes c'était souvent une fille qui prenait le rôle de leader. Par ailleurs, les élèves avec le meilleur niveau scolaire n'étaient pas toujours ceux qui obtenaient les meilleurs résultats. Ne les ayant pas revus depuis deux mois, je me réjouis de voir où ils en sont maintenant.

J'ai aussi beaucoup apprécié l'enthousiasme des enseignants de la scolarité obligatoire avec qui nous avons travaillé, et la gentillesse des élèves qui nous ont écrit pour nous remercier.

Ce qui me paraît central, tant pour mes apprentis que pour les élèves des établissements scolaires, ce sont les situations mettant en évidence le mauvais fonctionnement d'un robot. C'est alors un travail d'équipe fascinant que de déterminer si le problème est mécanique ou plutôt au niveau de la programmation, chaque élève travaillant de préférence sur l'un ou

l'autre de ces domaines. C'est aussi une occasion pour eux de travailler en coordination et de soigner leur expression orale puisqu'ils doivent se faire comprendre de leurs partenaires. Enfin, on voit bien que de faire des erreurs permet d'apprendre. Je crois que ce genre d'immersion peut aider à révéler certaines vocations pour des domaines techniques, mais pas seulement. C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre cette démarche à l'avenir.

#### Comment comptez-vous poursuivre?

Après la finale du concours 2005, la prochaine étape se déroulera lors de nos portes ouvertes de novembre. Nous espérons pouvoir alors illustrer quelques thèmes de nos cours, comme la programmation ou l'initiation aux capteurs, sous des aspects plus ludiques. Ce qui est nouveau pour nos travaux en atelier, c'est que nous avons maintenant la possibilité d'améliorer certains organes de ces robots, sans devoir concevoir ou créer l'ensemble de la machine pour vérifier leur fonctionnement. Ainsi, lorsqu'un élève souhaite développer un capteur pour une utilisation particulière, il est possible de le mettre en œuvre très rapidement sur un robot dont toutes les autres fonctions sont déjà opérationnelles. Notons que ces robots ne sont pas des jouets. En effet les logiciels qui paramètrent les chaînes robotiques industrielles fonctionnent essentiellement selon les mêmes principes.

## Regards səsıoıa

Le point de vue de quelques élèves du 8<sup>ème</sup> degré en préparation pour la *coupe e-robot des écoles*, et ayant participé à l'encadrement d'élèves primaires du 4<sup>ème</sup>.

#### Comment s'est passée votre journée avec les élèves de 4<sup>ème</sup>?

Ça s'est bien passé, ils sont «trop chou». Ils faisaient plein de choses dont on savait d'avance qu'elles ne marcheraient pas. Surtout les garçons qui étaient trop sûrs d'eux.

#### Qu'avez-vous appris en coachant les 4<sup>ème</sup>?

C'est dur de poser les bonnes questions pour qu'ils trouvent eux-mêmes une solution, sans leur donner les réponses. Après leur avoir donné les consignes, on avait de la peine à savoir s'ils avaient compris. On a demandé au prof comment faire pour le savoir, et il nous a proposé de leur faire répéter les consignes. On a vu qu'ils y arrivaient de mieux en mieux.

#### Et pour votre équipe, pourquoi avez-vous décidé de participer?

On a tous envie d'essayer quelque chose de nouveau. Il y avait tellement de candidats que la classe a dû voter pour désigner les membres de l'équipe; j'aime bien les robots, j'aime bien programmer, on peut réussir un objectif et aller plus loin; j'espère que ça va changer mes notes de physique.

Daniel Vernaud, apprenti de deuxième année d'électronique ayant participé à l'encadrement des élèves de l'enseignement obligatoire:

#### Comment les rencontres avec les élèves de l'école obligatoire se sont-elles passées?

Dans la première classe où nous sommes allés en visite, les élèves n'osaient pas trop nous poser de questions. Ils passaient toujours par le prof. Dans les deux classes suivantes, leurs profs ont circulé entre les deux classes et les élèves nous ont posé leurs questions directement.

Cela nous a montré comment ça se passe quand on est de l'autre côté et quand ce n'est pas nous qui posons les questions. Des fois on se compliquait la vie à expliquer trop de choses. On a appris petit à petit à répondre plus simplement.

#### Qu'est-ce que vous a apporté cette expérience?

Au début on restait devant la classe, puis on a osé aller vers les élèves qui ne posaient pas de questions. Parfois, certains n'écoutaient pas nos conseils et se retrouvaient bloqués. Avant, cela m'arrivait assez souvent dans mes manipulations aux travaux pratiques d'électronique mais je n'avais pas remarqué les problèmes que ça pose. Depuis j'essaie d'être plus attentif aux conseils de départ que donne notre prof.

# 3 Deux jeunes retraités en mission

Gilbert Peignaud et Daniel Troquet, jeunes retraités du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV), ont effectué une mission à l'École supérieure spécialisée du Vakinankaratra (ESSVA) de Madagascar durant l'automne 2004, avec des tâches et objectifs bien précis.

Gilbert Peignaud, enseignant retraité du CPNV, répond à quelques questions sur le travail effectué à Madagascar.

## Enseignant un jour, enseignant toujours?

Maintenant à la retraite, mon agenda est presque rempli que l'année passée encore au travail au CPNV. Il y a vraiment beaucoup à faire. Les filières déjà existantes à l'ESSVA sont communication, gestion & management, sciences & techniques de l'éducation, ainsi que écotourisme & hôtellerie-restauration. Cette dernière filière marche bien car Madagascar se développe beaucoup en tant que destination touristique. Nous sommes en train de monter une filière d'électromécanique mais comme elle n'a pas encore démarré, dans l'intervalle j'ai donné des cours de communication audiovisuelle en utilisant comme base le démarrage d'une ligne ferroviaire voyageurs entre Antananarivo et Antsirabé, où se situe l'ESSVA.

## Quels sont les liens qui seront conservés entre le CPNV et l'ESSVA?

Les directions du CPNV et de l'ESSVA ont signé un contrat de partenariat, dont le but est le partage de compétences. Dans cette optique s'inscrit la mise en place de la filière d'électromécanique, pour laquelle je réunis actuellement des machines et trouve des solutions pour leur expédition. Lors d'une prochaine mission, je prêterai assistance aux enseignants malgaches pour la mise en service et l'usage de ces machines. En parallèle, dans le cadre d'un congé sabbatique, un autre enseignant du CPNV effectuera une mise à niveau des enseignants qui seront concernés par les automates programmables industriels.



Les rues d'Antsirabé, ville où se situe l'ESSVA, sont peuplées de pousse-pousses.

Je crois que tout enseignant en mission sur place, à Madagascar, sera frappé par la motivation des étudiants en regard du peu de moyens dont ils disposent. De retour en Suisse, cela l'incitera beaucoup à stimuler ses élèves.

## A quand un enseignant de l'ESSVA au CPNV?

Ce n'est pas pour tout de suite, car le prix des billets d'avion et celui d'un séjour en Suisse sont complètement hors de proportion pour un enseignant de Madagascar. Toutefois on peut imaginer qu'un enseignant de l'ESSVA vienne un jour nous expliquer les clés de cette capacité d'adaptation à des besoins complexes que l'on vit sur place, cette faculté de réalisation rapide de pièces difficiles, sans pour autant passer par de gros systèmes administratifs, et tout cela avec le sourire.

Grâce aux compétences techniques de Gilbert Peignaud et à l'expérience en communication de Daniel Troquet, les deux actifs retraités ont réalisé un film vidéo et recueilli informations et matériel sur l'ESSVA afin de pouvoir présenter de manière attractive cette dernière à des partenaires et sponsors potentiels.

Ils ont également étudié sur place la faisabilité d'une nouvelle filière en électromécanique, Daniel Troquet se chargeant de la gestion administrative de ce projet et Gilbert Peignaud de ses aspects techniques. Enfin, les deux anciens enseignants du CPNV ont également, durant leur séjour à Antsirabé (ville de Madagascar où se situe l'ESSVA), transmis leurs connaissances aux élèves de l'ESSVA dans leur spécialité respective.

# 4 Une nouvelle filière professionnelle

Une nouvelle formation professionnelle d'assistant socio-éducatif entrera en vigueur dès le mois d'août 2005. Deux modalités seront offertes: une formation à temps plein dès la rentrée prochaine et une formation de type dual à partir de la rentrée 2006.

Une nouvelle formation de type certificat fédéral de capacités (CFC) d'assistant socio-éducatif, reconnu par l'OFFT, entrera en vigueur dès le mois d'août 2005. Cette nouvelle filière est destinée aux futurs professionnels souhaitant travailler dans des institutions pour personnes âgées (EMS), pour personnes handicapées, ou pour enfants (0-12 ans).

## En école ou en mode dual

Deux modalités de formation seront à disposition. La première, en école à plein temps, sera mise en place dès la rentrée prochaine. Elle se déroulera au sein des écoles de diplôme des gymnases vaudois. La seconde modalité de formation est de type dual. Les apprentis exerceront une activité au sein d'une institution et suivront les cours au sein d'une école professionnelle. Cette deuxième possibilité sera offerte dès la rentrée 2006.

## Conditions requises

L'accès à cette filière est régi selon les principes généraux relevant des deux modalités de formation possibles. Pour la formation en école de diplôme,

les candidats doivent avoir terminé avec succès une scolarité en voie secondaire générale (VSG), avec 14 points au total des évaluations de français, mathématique et allemand ou anglais. Ils peuvent également être issus de la voie secondaire baccalauréat (VSB). Pour la voie de l'apprentissage dual, les candidats devront avoir terminé la scolarité obligatoire et trouvé une place d'apprentissage dans une institution, le contrat d'apprentissage impliquant automatiquement l'inscription dans une école professionnelle.

Le titre obtenu sera dans les deux cas un CFC d'assistant socio-éducatif. Les titulaires de ce CFC pourront, comme pour d'autres professions, préparer une maturité professionnelle et ainsi poursuivre leur formation en Haute École spécialisée.

## Une année de préapprentissage

Afin de répondre à nombreuses demandes pour des places d'apprentissage en mode dual, qui ne seront à disposition qu'en août 2006, des possibilités de préapprentissage ont été élaborées. Les renseignements sont disponibles auprès de Catherine Laurent, de la formation professionnelle.

### Infos pratiques:

#### Formation en école de diplôme:

Séverin Bez,  
directeur général adjoint  
en charge des gymnases,  
Direction des gymnases vaudois (DGVD),  
Rue St-Martin 9,  
1014 Lausanne,  
tél. 021 316 34 29.

#### Formation duale:

Catherine Laurent,  
adjointe pédagogique à la  
Direction de la formation  
professionnelle vaudoise (DFPV),  
Rue St-Martin 24,  
1014 Lausanne,  
tél. 021 316 63 30.

# 5 Musique et danse à l'école

Les élèves de 11 à 15 ans pratiquant la danse à un niveau reconnu peuvent depuis deux ans se concentrer sur le développement de leur art tout en suivant une scolarité normale. Dès la rentrée scolaire 2005-2006, les élèves étudiants en musique pourront bénéficier d'une structure similaire du deuxième cycle primaire à la fin de leur scolarité.

Le DFJ, par l'intermédiaire de la direction pédagogique de l'enseignement obligatoire, des établissements de Mon-Repos et de l'Elysée, ainsi que du Conservatoire de Lausanne, prépare activement la mise en œuvre d'une structure «école-musique» pour la rentrée scolaire 2005-2006.

Le but de cette structure est de permettre aux jeunes élèves dont le niveau musical est reconnu de bénéficier de mesures spéciales pour concilier un parcours scolaire normal et des études musicales approfondies. Il s'agit d'aménagements de la grille horaire (sept à huit périodes d'allègement par semaine), de structures d'appui selon les besoins, et d'un suivi de l'élève par une personne responsable dans la structure scolaire ainsi qu'au conservatoire. A terme, cette démarche doit permettre aux élèves concernés de véritablement pouvoir, le moment venu, choisir entre des études de musique professionnelles ou d'autres débouchés.

## Dans un premier temps

Dans un premier temps, vingt places sont prévues pour les élèves musiciens dans les deux établissements scolaires, réparties par tranches de cinq en 3, 4, 5 et 7<sup>ème</sup> année. Dès l'année scolaire 2006-2007 cinq places supplémentaires seront réservées en 8<sup>ème</sup> et, selon le même principe, en 9<sup>ème</sup> dès 2007-2008. Après une séance d'information à laquelle étaient conviés les parents des enfants dont l'intérêt et le talent avaient été signalés par leurs professeurs d'instrument, un concours a été organisé le samedi 9 avril pour les élèves intéressés.

Les places prévues pour la prochaine rentrée ont toutes été pourvues au terme de la procédure d'admission. Pour les élèves admis, un «contrat» sera établi entre l'élève, ses parents, la direction de l'établissement scolaire et le Conservatoire.

## Evaluation future

Sur la base des objectifs définis par la structure, une évaluation sera conduite. Elle se basera notamment sur un questionnaire adressé aux élèves et aux parents destiné à déterminer si le projet a facilité la

conjugaison des formations scolaires et musicales, ainsi que sur un suivi des parcours scolaire et musical des élèves afin de déterminer le taux de celles et ceux qui choisiront une filière de formation professionnelle en musique.

Pour tout renseignement: [nicolas.ryser@dfj.vd.ch](mailto:nicolas.ryser@dfj.vd.ch); [janine.jan@dfj.vd.ch](mailto:janine.jan@dfj.vd.ch)



## Programme «Danse-études»

Dans le cadre du projet pilote de formation, «Danse-études», l'établissement scolaire secondaire de Lausanne-Béthusy héberge depuis bientôt deux ans des élèves danseurs de 11 à 15 ans, sélectionnés par un jury professionnel. Ces élèves danseurs de la région lausannoise et du reste du canton bénéficient de l'appui de l'Association pour la formation de jeunes danseurs (AFJD), présidée par Marjolaine Piguet, ex-ballerine et aujourd'hui professeur d'allemand, responsable de la mise sur pied de ce projet.



Le programme de formation «Danse-études» vise à favoriser le développement artistique des élèves, tant en veillant à concilier l'entraînement intensif qu'exige la danse que les exigences de l'enseignement obligatoire vaudois. Les heures de danse sont intégrées au cursus scolaire et dispensées dans l'établissement scolaire même, des heures d'allègement scolaire étant offertes en compensation. Le projet est suivi par la direction pédagogique de la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Le 22 avril 2005, les élèves danseurs ont ajouté à leur formation l'expérience d'un spectacle *Terpsichore quand tu nous tiens...*, donné à l'Opéra de Lausanne et entièrement organisé par l'AFJD, avec le soutien d'un certain nombre de sponsors. Ce spectacle mettait en scène les élèves-danseurs de Béthusy dans des chorégraphies de Kathryn Bradney (BBL), Nicholas Pettit (Collectif Marchepied), Riccardo Duse et Reka Tobias (Balletschule für das Opernhaus Zürich), Marina Diakova et Fabienne Morand. Les élèves étaient accompagnés de danseurs du *Geneva Dance Center* et de la *Haute Ecole de danse de Zurich*, ainsi que du chœur des jeunes chanteurs de Béthusy, sous la direction de Veronika Horber et de l'orchestre *Al Fine*, créé pour l'occasion et dirigé par Luc Baghdassarian. En première partie,

un hommage à Ferenc Farkas (1905-2000) a été présenté, spectacle à la fois dansé par les élèves danseurs de Béthusy sur une chorégraphie de Marina Stocker, et chanté par le chœur des jeunes chanteurs de Béthusy avec la participation de l'orchestre *Al Fine* et de musiciens solistes.

## Auditions

Les auditions pour l'admission des futurs élèves pratiquant la danse et répondant aux critères pour l'octroi de mesures particulières de la structure SAEF (sport art études et formation) ont eu lieu le mercredi 11 mai 2005 au studio de danse de Béthusy.

La Direction de l'Etablissement secondaire de Béthusy ainsi que l'Association pour la formation de jeunes danseurs (AFJD) sont à disposition pour tout renseignement aux adresse e-mail :

[bethusy@lausanne.ch](mailto:bethusy@lausanne.ch)  
[contact@afjd.ch](mailto:contact@afjd.ch)

## 6 Cadre général de l'évaluation

Les enseignants ont reçu au mois d'avril la brochure fixant le cadre général de l'évaluation pour tous les élèves de l'école obligatoire. Cette distribution marque l'avant-dernière phase de mise en œuvre du contre-projet à l'initiative sur le retour des notes à l'école, aboutissement d'un long processus démocratique, éclairé de réflexions politiques et pédagogiques.

Souvenez-vous: l'initiative populaire vaudoise *Des notes pour une école transparente* mettait en cause les critères utiles et nécessaires aux décisions aboutissant à l'orientation des élèves, à leur promotion et à leur certification. En d'autres termes, pour les partisans de l'initiative, la question était de savoir si la transmission des résultats scolaires des élèves à leurs parents était possible sans recourir à l'usage de notes chiffrées.

Afin de répondre à l'initiative, le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) invita les personnes concernées par cette problématique à aller s'exprimer sur l'école en général et sur l'évaluation du travail des élèves en particulier lors d'un forum, à Montreux, qui s'est déroulé sur trois journées entre fin 2003 et début 2004.

Grâce à la haute qualité de ces échanges, un contre-projet fut élaboré, puis accepté par un vote du Grand Conseil vaudois en juin 2004. L'initiative populaire *Des notes pour une école transparente*, quant à elle,

fut retirée par son comité d'initiative, lui-même satisfait des changements adoptés.

### Entrée en vigueur en août 2005

L'entrée en vigueur de la Loi scolaire modifiée est fixée en août 2005, pour la rentrée de l'année scolaire 2005-2006. Après la modification du règlement d'application de la loi et la rédaction d'un *cadre général de l'évaluation*, l'avant-dernière phase du processus touche maintenant les principaux acteurs qui auront à appliquer la nouvelle loi: les enseignants.

### Dix-neuf séances d'information

Afin de faciliter et d'appuyer cette phase de la mise en œuvre, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, conduit dix-neuf séances d'information destinées à l'ensemble des enseignants ainsi qu'au personnel administratif des établissements scolaires de

l'enseignement obligatoire. Se déroulant d'avril à juin, ces rencontres permettent non seulement d'informer sur les changements légaux et réglementaires portant sur l'évaluation du travail des élèves, mais également de répondre aux préoccupations principales des enseignants. C'est à la rentrée scolaire d'août 2005 que tous les élèves, ainsi que leurs parents, découvriront concrètement le nouveau système d'évaluation du travail scolaire.

### Infos pratiques:

Le cadre général de l'évaluation, les modifications du règlement d'application de la loi scolaire, le plan d'étude vaudois (PEV) et le plan d'étude cadre romand (PECARO) sont disponibles sur le site Internet du DFJ à l'adresse <http://www3.dfi.vd.ch/dgeo2/evaluation.php>

## 7 Service des affaires culturelles

Le Service des affaires culturelles (SERAC) a rejoint le DFJ le 1<sup>er</sup> décembre 2004, après avoir été rattaché en 1998 au Département des institutions et des relations extérieures (DIRE). Auparavant, ce Service dépendait du Département de l'instruction publique et des cultes.

Le Service des affaires culturelles, dirigé par Mme Brigitte Waridel, dispose de bureaux à la rue du Grand-Pré 5 (Quartier de Malley) dans un bâtiment qui abrite également la Haute Ecole de théâtre de Suisse romande (HETSR) ainsi que diverses associations actives dans les milieux culturels romands.

### Deux missions principales

Ses missions se déclinent en deux volets principaux: l'encouragement à la culture et les institutions patrimoniales. Pour le premier volet, l'Etat encourage et soutient la création et la production artistique professionnelle et favorise la promotion et la diffusion de celle-ci auprès du public. Il soutient, par le biais de subventions, des institutions culturelles importantes (Opéra, Théâtre de Vidy, OCL, etc.) et des associations faitières. De plus, il octroie des aides pour la formation culturelle des jeunes et des adultes. Cinq cents demandes sont traitées annuellement par le

Service qui dispose de plusieurs commissions (théâtre, danse, formation, musique, littérature, Beaux-Arts) qui l'assistent dans l'examen des dossiers.

Pour ce qui concerne le patrimoine, le SERAC gère neuf institutions cantonales: huit musées (Beaux-Arts, Elysée (photos), Romain d'Avenches, Monétaire, Archéologie et Histoire, Géologie, Botanique et Zoologie) ainsi que la Bibliothèque cantonale universitaire répartie sur les sites de Rumine et de Dorigny. Les archives cantonales, longtemps rattachées au SERAC, ont été transférées à la Chancellerie début 2005. La gestion du patrimoine comprend l'acquisition achats –dons ou dépôts– de pièces, la conservation des collections cantonales, le catalogage des fonds, la mise à disposition des collections pour des travaux de recherche ainsi que leur diffusion auprès du grand public.

Les missions du SERAC sont définies dans la Loi sur les activités culturelles (LAC) du 19 septembre 1978. Cette loi est actuellement en refonte et devrait dé-

boucher sur une nouvelle loi à l'horizon 2007. Le Service dispose d'un budget annuel de 42 millions de francs et compte à son actif 165 équivalents temps plein (ETP) répartis entre les institutions.

### Dossiers importants en cours

Divers dossiers importants en cours sont placés sous la responsabilité du SERAC, tels que le projet de construction d'un nouveau Musée des Beaux-Arts sur le site de Bellerive à Lausanne, l'élaboration d'une loi pour l'enseignement de la musique, ou encore la refonte complète de la Loi sur les activités culturelles. Il faut relever, en lien avec les mesures d'économie planifiées par l'Etat, que pour le Musée des Beaux-Arts seul le crédit d'ouvrage a été reporté à 2010. Le crédit d'étude –en discussion avec les partenaires– est toujours prévu pour être réalisé en 2006.



Le nouveau musée des Beaux-Arts (NMBA), ici représenté en image de synthèse, est l'un des dossiers importants conduit actuellement par le SERAC

# 8 L'orientation scolaire et professionnelle au cœur de la mêlée

L'orientation scolaire et professionnelle (OSP) favorise l'insertion et le maintien dans le monde du travail. Sur le terrain, dans les écoles, elle répond à toute question relative à la formation et à la transition entre l'école et la vie active. A l'heure où le marché des places d'apprentissage se dégrade et où le climat économique est à la morosité, l'orientation est interpellée dans ses missions fondamentales. Etat des lieux.

21'400 entretiens d'orientation, 17'000 entretiens d'information, 20'700 demandes de renseignements téléphoniques ou électroniques, 5'700 stages organisés, près de 300 séances d'information ou de manifestations d'information, 2'300 visites dans les classes... Les activités d'information et de conseil ainsi que la gestion administrative de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle et de ses cinq Centres régionaux sont assumées par 112 collaborateurs et collaboratrices (79 équivalents temps plein ETP), dont 51 conseillers et conseillères en orientation (41.7 ETP).

## Prendre ses responsabilités

Les difficultés de l'économie déclenchent des inquiétudes légitimes chez les adolescents et leurs parents, mais aussi chez les patrons. On cherche des responsables: pour les uns, «l'école fabrique des nuls» (Bilan n° 178), pour les autres, c'est l'orientation qui fait «mal le relais entre l'école et le monde professionnel» (Rapport du groupe A *propos*, février 2005). Autant de reproches qui trouvent leur origine dans une méconnaissance de la mission des uns et des autres. Tout le monde sait que de nombreuses professions sont devenues plus complexes et plus exigeantes et que, dans certains domaines, les entreprises ne jouent pas le jeu en renonçant à former. Aussi faut-il réaffirmer sans relâche l'identité de l'orientation.

## S'adapter à un public hétérogène

L'orientation s'adresse à un public hétérogène: aux élèves et à leur famille, aux jeunes en formation professionnelle ou en transition, aux étudiants dans les gymnases et les écoles de métiers, et aussi aux

adultes en situation de réorientation. Comme d'autres prestataires de services confrontés dans leur quotidien à une population diverse (médecins, avocats ou assistants sociaux, par ex.), les collaborateurs et collaboratrices de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle et des Centres régionaux adaptent en permanence leur discours à l'âge, au profil et à la demande de leurs usagers.

## Informier et non promouvoir

Information dans les classes secondaires (dès le 6<sup>e</sup> degré), permanence dans les établissements scolaires, permanence d'information téléphonique et électronique, documentation en libre accès dans les Centres régionaux OSP, site Internet informatif et interactif, bourse des offres de places de stage et de formation initiale, organisation de séances d'information, de visites d'entreprises et de stages... Rien n'est laissé au hasard: toute personne en situation de choix scolaire ou professionnelle a la possibilité de s'informer sur les métiers, les voies de formation, les débouchés, les perfectionnements et le marché de l'emploi. Quant à la promotion des métiers, elle est du ressort des associations professionnelles.

## Accompagner et non placer

Fournir une aide concrète à toute personne à la recherche d'une voie ou d'une place de formation fait partie des tâches des conseillers en orientation. Certes, il leur incombe aussi, selon les cas, de ne pas encourager des projets jugés irréalistes (formation scolaire insuffisante, pas de place d'apprentissage pour le métier choisi, échec aux examens, etc.) et d'accompagner

l'adolescent ou l'adulte dans la mise en œuvre d'un projet satisfaisant qui tienne compte de tous les paramètres. Placer une personne en situation de chômage sur le marché du travail est la mission des conseillers en placement.

## Donner un temps pour choisir

Les conseillers en orientation sont des universitaires formés à la psychologie. Un part de leur travail consiste à aider leurs usagers, jeunes ou adultes, à se projeter dans l'avenir et à choisir un métier ou une voie de formation en toute connaissance de cause. Ce rôle de maïeuticien (ou de révélateur au sens photographique) se heurte parfois aux exigences du marché. Pourtant, le choix d'une voie de formation, d'un métier, résulte d'un équilibre délicat entre les intérêts de tous les partenaires. Les conseillers en orientation sont habilités à faire le lien entre les compétences et les qualités de la personne d'une part, et les exigences et la disponibilité du marché des formations et de l'emploi d'autre part. Se soucier de l'individu, c'est se soucier de la société. Octroyer le temps nécessaire pour faire un choix bien pesé à ceux et celles qui abordent le monde du travail à 15 ou 16 ans, à un moment de la vie où tout est en question, est au cœur des préoccupations de l'orientation. Loin d'être un luxe, ce temps est au contraire une nécessité pour éviter déception, insatisfaction et errance. L'activité professionnelle peut durer plus de 50 ans. Préparer au mieux la transition entre l'école et la vie active, accompagner au besoin l'adulte à gérer le changement tout au long de sa vie professionnelle, cela fait partie des responsabilités sociales de l'institution.

## Une bonne adresse pour se tenir informer:

[www.orientation.vd.ch](http://www.orientation.vd.ch)

Vous cherchez une place d'apprentissage? Vous aimeriez connaître les conditions d'admission à la Haute école de gestion? Vous voulez vous tenir au courant des dernières nouveautés dans le domaine de la formation? Le site Internet de l'Orientation scolaire et professionnelle vaudoise met à votre disposition un service d'information en ligne.

[www.orientation.vd.ch](http://www.orientation.vd.ch) propose une très grande palette d'informations sur tout ce qui concerne la formation et les métiers. En voici un aperçu :

- Des actualités - les nouveautés en matière de formation ou d'information, et les événements et manifestations à venir
- Les délais d'inscription et dates des examens d'admission organisés par les écoles et les associations professionnelles
- Une bourse des places d'apprentissage
- Des renseignements pratiques sur les prestations de l'orientation et les adresses des centres et bureaux d'orientation scolaire et professionnelle
- Etc.
- Des informations sur les métiers, les formations de base et les formations supérieures ainsi que les perfectionnements et la formation continue
- Un agenda des manifestations organisées par l'Orientation, les écoles et les associations professionnelles
- Des liens permettant de poursuivre les recherches sur d'autres sites
- Un formulaire de contact, pour poser des questions en ligne

## Lettre d'actualités

Envoyée chaque mois, gratuitement, aux personnes inscrites, la lettre d'actualités – Newsletter – résume les principales nouveautés introduites sur le site et propose un thème mensuel mettant en exergue les domaines d'intervention de l'orientation. Pour recevoir cette lettre dans sa messagerie, il suffit de s'abonner directement en ligne à la rubrique « Newsletter » du site.

# 9 Découvrir des métiers par la TV

Zoom sur les métiers est une série d'émissions d'information consacrée aux professions, diffusée régulièrement sur les chaînes des télévisions régionales vaudoises.

Lancées en septembre 2001 par l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle vaudois et ICI-TV Riviera-Chablais, les reportages de l'émission *Zoom sur les métiers* ont pour objectif de fournir une information pertinente et objective sur les métiers par le biais de l'image.

D'une durée de dix minutes, chaque émission présente un métier tout en donnant la parole aux apprenti-e-s et aux professionnel-le-s. A travers les témoignages de femmes et d'hommes, ces séquences permettent de découvrir un cadre de travail, des outils, une ambiance et montrent que les métiers sont ouverts aux personnes des deux sexes. Les personnes interviewées décrivent leur activité quotidienne, leur motivation, les avantages et les inconvénients de leur profession.

A ce jour, plus d'une centaine de professions sont disponibles – des gestionnaires du commerce de détail aux ébénistes, en passant par les automaticiens et automaticiennes ou les fleuristes.

Une émission spéciale parue en avril 2005 «Commencer un apprentissage» suit la trace de deux jeunes apprentis – un futur automaticien et une future

opticienne et montre bien ce passage de la vie scolaire à la vie active.

## Diffusion des émissions

Les émissions sont diffusées régulièrement sur les télévisions locales : ICI-TV, TVRL, Canal Nord vaudois, Maxtv (Morges-Aubonne) et Valtv (Vallée de Joux). Les reportages font également l'objet de cassettes vidéos et de DVD, disponibles à la centrale d'achat de l'Etat de Vaud (CADEV), ou dans tous les centres d'orientation du canton.

## Informations sur internet

Parallèlement aux émissions, le site de l'Orientation vaudoise publie des notices sur chaque profession présentée à la télévision, avec des informations complètes sur les différents aspects du métier: voies, lieu et durée de formation, perfectionnements, marché de l'apprentissage ainsi que de nombreux liens utiles. Ces informations pratiques sont accessibles à l'adresse [www.orientation.vd.ch](http://www.orientation.vd.ch), rubrique *Zoom sur les métiers*; on y trouve également les programmes de diffusion des émissions.



# 10 Loi sur la protection des mineurs, le point

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la loi sur la protection des mineurs est entrée en vigueur accompagnée de son règlement d'application. Elle prévoit notamment l'obligation, pour les personnes qui sont en relation avec des mineurs dans l'exercice de leur profession, de signaler les cas dont ils ont connaissance.

La loi sur la protection des mineurs (LProMin) implique la notion de «mineur en danger dans son développement». Ces termes regroupent tout mauvais traitement ou toute circonstance qui entrave ou est de nature à entraver le développement physique et psychique d'un mineur. Elle fait une distinction entre les hommes et les femmes qui sont en relation avec les mineurs dans l'exercice de leur profession et les autres personnes.

## Personnes travaillant auprès de mineurs

Pour celles qui, dans le cadre de l'exercice d'une profession, d'une charge ou d'une fonction en relation avec les mineurs, ont connaissance d'une situation d'un mineur en danger dans son développement, elles ont l'obligation de signaler le cas au Service de protection de la jeunesse (SPJ).

Ce signalement doit se faire par écrit, au moyen du formulaire *Signalement d'un mineur en danger dans son développement*, disponible sur Internet à l'adresse [www.dfi.vd.ch/spj/acrobat/signalement-spj.pdf](http://www.dfi.vd.ch/spj/acrobat/signalement-spj.pdf).

## Toute autre personne

Toute personne qui a connaissance d'une situation d'un mineur en danger dans son développement peut

la signaler au Service de protection de la jeunesse, à la police ou à toute autre instance judiciaire. La loi n'en fait cependant aucunement l'obligation.

En cas de doute quant à la nécessité de signaler ou des éventuelles démarches à entreprendre, le SPJ est à disposition pour toute demande de conseil ou d'information ainsi que d'aide ou de soutien.

Dans ces cas, il n'y a pas d'obligation de donner le nom du mineur dont on soupçonne qu'il pourrait être menacé. Le SPJ n'entreprend pas d'action spécifique, à moins que la personne demandant conseil se décide à faire un signalement.

## Après un signalement

Lors d'un signalement, le SPJ évalue la situation en prenant les informations et avis nécessaires, ainsi que les mesures de protection des mineurs opportunes. Le cas échéant, il sollicite également l'autorité judiciaire compétente. L'ensemble des mesures prises vise à prévenir, limiter ou faire disparaître le danger qui menace le mineur.

La personne qui a procédé au signalement est par ailleurs informée des suites données à la procédure.

## Impressum:

### Editeur:

Département de la formation et de la jeunesse  
Rue de la Barre 8  
1014 Lausanne  
021 316 30 30

### Adresse de la rédaction:

Département de la formation et de la jeunesse  
Communication  
Rue de la Barre 8  
1014 Lausanne  
021 316 30 65  
[info.sqdfj@vd.ch](mailto:info.sqdfj@vd.ch)

### Ont collaboré à ce numéro:

Carine Biderbost, Olivier Droz, Michael Fiaux,  
Nicolas Gyger, Anne-Claude Kuenzi, Anne  
Lavanchy, Jean-Gabriel Linder,

### Mise en page et graphisme:

Michael Fiaux

### Diffusion:

Cette lettre d'information du DFJ est éditée trois fois par année (mai, octobre, février). Diffusée exclusivement en format électronique, elle est destinée principalement aux collaboratrices et collaborateurs du DFJ. Elle est également disponible sur le site Internet du Département à l'adresse: [www.dfi.vd.ch/publications/dfjinformations.html](http://www.dfi.vd.ch/publications/dfjinformations.html)

### Langage épique:

A des fins de concision, il n'a pas été procédé à la féminisation systématique de la terminologie.